

Les connecteurs d'opposition comme marqueurs de polyphonie dans le discours informatique



Fatima Zahra BOUHAFNA

Laboratoire Langues, Cultures et Communication

Université Mohamed Premier

Oujda, MAROC

Résumé

Le présent article porte sur les connecteurs logiques d'opposition dans les manuels scolaires d'informatique marocains. Il met en évidence la polyphonie discursive en montrant que des voix s'entremêlent. Il hiérarchise également les différentes postures énonciatives adoptées par l'énonciateur.

L'étude combine, dans une perspective de la linguistique du corpus, des analyses polyphoniques, énonciatives et rhétoriques. Elle montre que ces outils linguistiques sont plus que des simples outils de liaisons. Ils permettent d'expliquer des notions complexes, de structurer un raisonnement. Ils instaurent également une interaction implicite entre diverses instances et montrent le positionnement effectif de l'énonciateur.

Mots-clés : Connecteurs d'opposition ; polyphonie ; posture énonciative ; discours informatique ; manuel scolaire.

Citation :

BOUHAFNA, Fatima Zahra. (2024, décembre). Les connecteurs d'opposition comme marqueurs de polyphonie dans le discours informatique. Revue de recherche en sciences humaines et cognitives, Tome 1, N° 9, Première Année, P 39-51.

Abstract

This article focuses on opposition connectors in Moroccan computer science textbooks. It highlights discursive polyphony by showing that voices intermingle. It also prioritizes the different enunciative postures adopted by the enunciator.

From a corpus linguistics perspective, the study combines polyphonic, enunciative and rhetorical analyses. It shows that these linguistic tools are more than mere linking devices. They can be used to explain complex notions and structure reasoning. They also establish an implicit interaction between various instances, and show the effective positioning of the enunciator.

Keywords: Opposition connectors; polyphony; enunciative posture; computer discourse; textbook.

Introduction.

Introduction :

Dans les manuels scolaires, l'écriture scientifique nécessite une structuration raisonnée du discours. Dans un domaine comme celui de l'informatique, cette structuration est indispensable, car elle permet de rendre accessibles aux apprenants des notions, des équations, des formules complexes. D'ailleurs, le recours aux différents outils linguistiques, tels que les connecteurs logiques d'opposition comme « mais », « néanmoins », « toutefois » est significatif. Il permet ainsi de relier des idées contrastées, conduisant à une remise en question des concepts traités. Cependant, l'usage de ces marqueurs discursifs ne se réduit pas à l'organisation logique du texte. Ils véhiculent également une forme de polyphonie en établissant un dialogue entre des sources énonciatives multiples, explicites ou implicites. Dans les manuels scolaires marocains d'informatique, ces marqueurs linguistiques favorisent un discours scientifique et technique rigoureux, conforme aux besoins pédagogiques des apprenants.

Dans une perspective d'analyse linguistique et énonciative, l'hypothèse que l'on veut valider part du principe que les connecteurs logiques d'opposition participent à la polyphonie. En d'autres termes, comment ces connecteurs introduisent-ils une superposition de voix ou de points de vue dans le discours informatique ?

Grâce à une méthodologie fondée sur la linguistique du corpus, l'analyse portera sur l'impact énonciatif et rhétorique des connecteurs d'opposition. Ce qui permettra également d'étudier au passage, leur contribution dans le positionnement de l'auteur scientifique ainsi que les postures que posent ces marqueurs aux lecteurs, en particulier les apprenants.

1. Les connecteurs d'opposition et la polyphonie

1.1. Les connecteurs d'opposition

Les connecteurs sont des morphèmes qui donnent des indications sur la manière d'interpréter un énoncé. Ils « relient des segments toujours présents et identifiables »¹.

¹ Oswald Ducrot et al., *Les mots du discours*, p : 182.

En effet, les connecteurs d'opposition structurent le discours en établissant des relations logiques précises entre deux propositions. Ils permettent d'articuler des idées qui s'opposent, se nuancent ou se restreignent : « (ils) indiquent (...) que la proposition se situe dans un rapport, soit de restriction ou de concession, soit de réelle opposition avec la proposition qui précède ou avec ce que cette dernière présuppose »¹. Ils ne sont pas de simples outils de connexion, mais constituent une stratégie discursive apte à organiser, enrichir et dynamiser le développement des idées dans un texte. De plus, selon Halliday et Hasan², la cohésion textuelle repose sur des mécanismes qui assurent la continuité logique et la fluidité entre les segments d'un texte. Les connecteurs, tels que « mais », « cependant », « toutefois », renforcent cette continuité en clarifiant les liens entre les idées. Ils contribuent à structurer un discours de manière compréhensible, guidant ainsi le lecteur à travers les relations entre les propositions.

Les connecteurs d'opposition ne se contentent pas de signaler une divergence ou une incompatibilité entre deux propositions, mais impliquent souvent un aspect argumentatif où l'un des arguments cherche à dominer ou à surpasser l'autre. Ainsi, « (ils) introduisent des arguments qui non seulement s'opposent à un argument précédemment exprimé mais qui prétendent en outre prévaloir sur lui »³. Leur utilisation est particulièrement précieuse dans les discours scientifiques ou pédagogiques, où ils permettent d'explorer des tensions conceptuelles tout en structurant un raisonnement logique et cohérent. Ils sont également des marqueurs de la polyphonie, introduisant des points de vue opposés et créant une dynamique argumentative. Ils permettent à l'auteur de confronter des idées, de remettre en question des hypothèses et d'envisager des alternatives. Ils peuvent aussi introduire des nuances dans le discours, ajoutant une profondeur analytique. Ces nuances modulent les affirmations, ajoutent des

¹ Jean Charron, « subjectivation du discours du journalisme politique au Québec, 1945-1995 », pp :86.

² Michael Alexander Kirkwood Halliday et Ruqaiya Hasan, *Cohesion in English*, p :89.

³ Laurence Bouquiaux et Bruno Leclercq, *Logique formelle et argumentation*, p :18.

réserve ou soulignent des exceptions. Cela contribue à rendre un discours plus précis et rigoureux.

1.2. La polyphonie énonciative : une dynamique du discours

La notion de polyphonie se définit comme « un ensemble de voix orchestrées dans le langage ¹ ». D'ailleurs, l'énoncé est rarement univoque : il porte en lui une multiplicité de voix, d'intentions et de perspectives. Il peut intégrer celles du locuteur, d'un tiers, ou encore des discours collectifs issus d'un contexte social, historique ou culturel donné. Or, cette plurivocalité² n'est pas chaotique : le locuteur, comparable à un chef d'orchestre, organise ces voix pour produire un discours cohérent et porteur de sens. Cela inclut des choix intentionnels de style, de ton ou de références, selon l'effet recherché.

De plus, la polyphonie témoigne de la subjectivité de l'auteur, celui-ci dialogue avec des forces énonciatives divergentes ou complémentaires. Cette mise en abyme enrichit la profondeur argumentative du texte, sans compromettre sa cohérence, et offre ainsi une réflexion approfondie.

Bien que le discours scientifique ou technique vise à produire un savoir objectif, il ne prétend pas imposer des vérités définitives, mais ouvre au contraire des espaces pour la vérification et la réfutation. Cela le distingue des doctrines ou idéologies fermées, qui rejettent toute contestation. Par ailleurs, « la langue scientifique n'existe qu'en discours et tout discours, aussi « scientifique » qu'il soit, est heureusement polyphonique, dialogique (c'est la garantie même de la scientificité, contre le dogmatisme) »³. Ainsi, la polyphonie garantit une ouverture à la discussion, à la remise en question et à l'évolution, évitant ainsi tout risque de dogmatisme.

¹ Laurent Perrin, « Polyphonie et autres formes d'hétérogénéité énonciative : Bakhtine, Bally, Ducrot, etc.. », p.7.

² Rafaèle Audoubert, *Plurivocalité et polyphonies : Une voie vers la modernité?*

³ Gina Mamavi, Loïc Depecker et Michel Chansou, *La mesure des mots : cinq études d'implantation terminologique*, p.36.

2. Les connecteurs d'opposition dans le discours informatique

Les notions abordées dans les manuels d'informatique, souvent abstraites, nécessitent une clarification méthodique. Les connecteurs d'opposition orientent l'interprétation et offrent des repères cognitifs pour appréhender des arguments complexes. De ce fait, ils participent à la fonction pédagogique du texte.

Ils clarifient également les relations entre les idées en signalant des tensions ou des contrastes. Ils évitent les généralisations hâtives, ce qui renforce la crédibilité de l'auteur. Ils introduisent des nuances ou des restrictions et ajoutent une dimension rhétorique au discours. Ils renforcent la persuasion en montrant que l'auteur anticipe les objections et examine les limites des affirmations. Ainsi, ils invitent les apprenants à s'engager activement dans le processus de compréhension. Cette interaction implicite reflète une stratégie discursive où l'auteur anticipe leur réaction, objection ou attente, ce qui stimule une participation cognitive. Donc, les connecteurs d'opposition instaurent une interaction dialogique entre l'auteur et le lecteur, où chaque idée ou opposition se transforme en une opportunité de réflexion.

3. Le manuel scolaire d'informatique comme base de réflexion

Dans le cadre de cette étude, nous avons retenu quatre manuels homologués par le Ministère de l'Éducation nationale marocain : Découverte de l'informatique (2005), Espace de l'informatique (2005), Le chemin de la réussite en informatique (2006), L'informatique au lycée (2007). Ces ouvrages totalisent environ 600 000 mots. Ils couvrent des thématiques variées allant des notions basiques de la programmation aux concepts avancés. Ils comprennent des sections méthodologiques et conceptuelles, ainsi que des exercices pratiques.

Cette diversité de contenu permet une analyse approfondie des connecteurs logiques d'opposition et de leur impact sur la structuration du discours. Une fois relevés, ils seront analysés en tenant compte des composantes énonciative et rhétorique du discours.

4. La gestion des voix dans le discours informatique

Bien qu'ils ne soient pas de simples outils de liaison, les connecteurs d'opposition contenus dans les manuels scolaires sont porteurs d'une charge énonciative et polyphonique explicites et reflètent une mise en abyme du discours informatique. Les exemples présentés ci-après mettent en relief leur importance :

L'exemple (1) : « Contrairement à des réseaux locaux, il s'avère souvent nécessaire de pouvoir transmettre des messages à des ordinateurs très éloignés. Pour cela, on peut utiliser le réseau téléphonique par l'intermédiaire d'un modem, abréviation de modulateur démodulateur. Celui-ci permet de convertir des informations numériques en signaux analogiques et inversement ». (Espace de l'informatique, p :169).

Dans l'exemple (1), le connecteur d'opposition **CONTRAIREMENT À** introduit une tension entre deux systèmes informatiques aux caractéristiques opposées : « des réseaux locaux » et « le réseau téléphonique et le modem ». Cette opposition crée un espace polyphonique où plusieurs perspectives se superposent. En effet, la première voix suggère implicitement que les réseaux locaux fonctionnent dans un contexte géographiquement restreint et qu'ils sont inadaptés à des communications à longue distance : « les réseaux locaux sont suffisants pour des environnements proches ». La deuxième voix énonce la nécessité pratique de communiquer avec des ordinateurs situés à grande distance, ce qui excède les capacités des réseaux locaux : « il s'avère souvent nécessaire de pouvoir transmettre des messages à des ordinateurs très éloignés ». La troisième voix s'ajoute implicitement pour répondre au problème soulevé sous forme de solution technique : « pour cela, on peut utiliser le réseau téléphonique par l'intermédiaire d'un modem ».

Ainsi, la polyphonie acquiert une dimension argumentative, renforçant la pertinence de la solution technique. De plus, ce connecteur d'opposition instaure une polyphonie où plusieurs points de vue se croisent : les réseaux locaux et leurs limites, les besoins en transmission à longue distance, et la solution offerte par le modem. Cette interaction entre différentes voix enrichit le discours, le rendant plus argumentatif et plus pédagogique.

Donc, l'énonciateur¹ adopte une posture explicative : il assume un rôle d'expert en guidant les apprenants. Il ne se contente pas de convaincre : il informe et éduque. Ce faisant, il rend les concepts techniques accessibles et compréhensibles.

L'exemple (2) « Le mot « Ordinateur » date de 1955. Il a été proposé par Jacques Perret, professeur à la Sorbonne. Ce nom est donné aux premières machines d'IBM. Dans les pays anglo-saxons, on parle de Electronic data processing machine c'est-à-dire machine électronique de traitement de l'information, mais le mot le plus couramment utilisé est « computer », c'est-à-dire « calculateur ». (Découverte de l'informatique, p : 26)

Dans l'exemple (2), le connecteur MAIS marque une remise en question de l'information précédente. Il recentre l'attention des apprenants sur l'usage dominant du terme computer au détriment de l'expression longue Electronic Data Processing Machine. Le choix de MAIS laisse entendre une préférence sous entendue pour le terme computer, jugé plus représentatif de l'usage courant. En ce sens, l'énonciateur semble anticiper une question implicite des apprenants : « Pourquoi deux termes sont-ils utilisés ? ». Le connecteur MAIS sert alors à répondre à cette interrogation.

Ainsi, deux voix se croisent dans cet énoncé (2), reflétant une dynamique polyphonique. La première représente le contexte technique ou institutionnel des années 1950. Des termes comme Electronic Data Processing Machine (EDPM) étaient utilisés pour décrire les machines de traitement de données. Cette expression, bien que précise, relève d'une terminologie scientifique. La seconde, introduite par MAIS, appartient à l'usage courant ou populaire ; elle représente la préférence pour un terme plus court, simple et accessible : computer. Ce choix traduit un usage linguistique qui privilégie la praticité et l'adoption culturelle. Ce contraste met en lumière un dialogue implicite entre une époque marquée par des termes longs et descriptifs, et une évolution vers des mots plus pratiques.

¹ Selon Oswald Ducrot, *Le dire et le dit*, p : 204, l'énonciateur « j'appelle énonciateurs ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ».

La voix introduite après MAIS souligne un changement sociolinguistique, où computer devient dominant dans les pays anglo-saxons. Cela souligne une tension entre l'origine institutionnelle des mots et leur adoption par le grand public.

Dans un contexte pédagogique, cette opposition polyphonique permet de clarifier les différences linguistiques car « le locuteur voit une opposition entre des entités sémantiques liées à ce qui précède et à ce qui suit MAIS. Mais les phrases ne disent pas quelles sont ces entités »¹. Par conséquent, l'énonciateur aide les apprenants à comprendre l'évolution linguistique et culturelle des termes techniques. Le contraste illustre également une évolution historique, puisque la polyphonie montre comment les termes passent d'un cadre technique à un usage courant.

L'exemple (3) « Malgré la diversité des protocoles adoptés par les sociétés spécialisées, le plus utilisé aujourd'hui est le TCP/IP (Transmission Control Protocol, Internet Protocol) ». (L'informatique au lycée, p : 193).

Explicitement du connecteur MALGRÉ dans l'exemple (3) souligne explicitement une voix extérieure mettant en avant la diversité des protocoles. Cette diversité reflète un point de vue potentiellement en opposition avec l'affirmation qui suit « le plus utilisé aujourd'hui est le TCP/IP ». L'énonciateur reconnaît implicitement que les sociétés spécialisées utilisent plusieurs protocoles, ce qui pourrait être interprété comme un signe de pluralité ou de concurrence.

Cependant, une voix alternative s'ajoute et représente l'opinion de l'énonciateur. Elle tranche en faveur d'un constat objectif - la domination du TCP/IP-, qui s'oppose implicitement aux discours valorisant la diversité. Ce point de vue dominant revendique une objectivité scientifique, s'appuyant sur un fait vérifiable : malgré la concurrence, le TCP/IP s'est imposé comme un standard, ce qui peut être interprété comme une validation de son efficacité et de son universalité. Cette pluralité de voix

¹ Ducrot et al., op. cit., p.16.

créé un effet rhétorique significatif : elle invite l'apprenant à s'ouvrir à d'autres réalités, tout en affirmant la pertinence de la voix principale.

L'exemple (4) : « Cette souris utilise un petit laser, au lieu de la boule de caoutchouc, pour déplacer le curseur sur l'écran ». (Espace de l'informatique, p.221)

L'énoncé (4) reconnaît la coexistence de deux voix dont l'une supplante l'autre. La voix de l'innovation, « l'utilisation du laser », amènent les apprenants à une ouverture sur les progrès technique ; et une autre, plus ancienne, « la boule de caoutchouc », introduite par le connecteur AU LIEU DE, qui en reconnaît l'existence et son rôle passé.

En remplaçant la boule par le laser, ce connecteur d'opposition suggère que l'ancien système présentait des limites justifiant son remplacement. Une voix implicite pourrait être celle de l'utilisateur potentiel, se souvenant des défauts des anciennes souris et percevant le laser comme une solution plus efficace. De ce fait, l'énonciateur guide les apprenants dans la perception d'une ligne temporelle où l'innovation succède à une technologie désormais obsolète.

En somme, l'analyse des connecteurs d'opposition « contrairement à ; mais ; malgré ; au lieu de » a relevé une oscillation entre voix explicites et implicites. En effet, l'exemple (1) présente une polyphonie entre deux perspectives ou systèmes opposés. L'énoncé (2) met en relief deux notions opposées sur les plans linguistique et culturel. Cependant, dans l'exemple (3), la voix de la diversité et celle de la domination sont mises en contraste. Enfin, dans l'énoncé (4) les voix de la tradition et de l'innovation sont superposées.

5. Les postures énonciatives et la polyphonie :

À travers les exemples traités ci-dessus, il apparaît que l'énonciateur adopte plusieurs postures énonciatives ou attitudes. Celles-ci reflètent, dans le manuel scolaire d'informatique, son degré d'implication (engagé ou désengagé), son intention (explicative, didactique, pédagogique, persuasive, descriptive, critique, etc.) et sa relation avec son destinataire (autoritaire, interactive, argumentative etc.) :

5.1. Le degré d'implication de l'énonciateur

Il semble que l'énonciateur tend vers une posture plutôt distanciée. Il s'efforce de fournir des informations factuelles, en s'appuyant sur des voix multiples (scientifiques, techniques, historiques, linguistiques, contextuelles, culturelles, populaires, etc.). Cette distanciation est renforcée par l'absence d'évaluations ou de jugements explicites, l'usage d'un vocabulaire spécialisé tels que réseaux locaux, modem, signaux analogiques, informations numériques etc. et par un ton objectif. Ainsi, l'énonciateur se positionne comme un arbitre, exposant des points de vue divergents sans y adhérer explicitement.

Cependant, ces efforts d'objectivation sont trahis par une subjectivité implicite qui transparaît malgré tout. L'énonciateur s'engage dans son discours informatique, exprimant un choix, une préférence ou un jugement implicite. Cette tendance reflète une volonté d'influencer, d'interagir ou de dialoguer indirectement avec le destinataire.

5.2. L'intention de l'énonciateur

L'énonciateur adopte une posture double, à la fois didactique et pédagogique. En effet, il transmet des savoirs scientifiques et techniques dans le but d'informer, d'expliquer une notion, une technologie ou un système informatique aux apprenants. Cette intention se manifeste par des définitions explicites, des précisions étymologiques, linguistiques et contextuelles, ainsi que par des contextualisations historiques. Il vise également à transmettre des connaissances de manière structurée et progressive. Par ailleurs, la volonté d'instruire est essentielle dans une démarche éducative : l'accompagnement et l'adaptation au niveau des apprenants facilitent la compréhension des notions complexes liées au discours informatique.

Ses démarches sont multiples : l'explication se manifeste lorsque l'énonciateur part d'une situation générale pour soulever un besoin particulier. La comparaison apparaît lorsque l'énonciateur élargit la compréhension du lecteur en croisant plusieurs perspectives linguistiques, historiques, culturelles, etc. La description, quant à elle, se présente comme un outil linguistique capable de rendre l'information plus claire et

intelligible même pour un destinataire non spécialiste. Enfin, la démarche prescriptive est mise en œuvre pour que l'énonciateur ne laisse aucune place au doute chez le destinataire.

5.3. La relation de l'énonciateur avec les apprenants

Dans le discours informatique, l'énonciateur joue le rôle de médiateur entre différents systèmes linguistiques et culturels. Il met en lumière les nuances et les choix qui distinguent les approches dans la désignation d'une même réalité technique.

Il est aussi un vulgarisateur : bien qu'il traite des thématiques techniques, il choisit une formulation claire et concise, adaptée à un destinataire non spécialiste. Il reformule des notions complexes en utilisant des mots simples et des exemples concrets, tout en veillant à préserver le sens ou la pertinence des informations présentées.

Il se présente également comme une figure experte et compétente, mais accessible aux apprenants, capable de transmettre des savoirs spécialisés. L'énonciateur maîtrise le vocabulaire technique et scientifique (protocoles, sociétés spécialisées, laser, boule de caoutchouc, TCP/IP), ce qui confère une légitimité à son discours informatique.

Conclusion

Cette étude met en relief le rôle des connecteurs logiques d'opposition tels que « contrairement à », « mais », « malgré » et « au lieu de » dans la construction de la polyphonie et de l'énonciation dans les manuels scolaires d'informatique.

Les résultats ont montré que ces connecteurs sont bien plus que de simples outils linguistiques de contraste. Ils peuvent exprimer les différentes voix de l'énonciateur ainsi que celles sous-jacentes, des autres instances. Ces connecteurs permettent également à l'énonciateur de clarifier les terminologies, les théories, les systèmes, etc. ; d'introduire des comparaisons et des innovations, et de guider les apprenants dans le processus d'enseignement et d'apprentissage.

La polyphonie qu'ils instaurent enrichit le discours en établissant un dialogue des perspectives divergentes ou complémentaires. Cela favorise non seulement à une meilleure compréhension, mais aussi l'engagement actif des apprenants. Toutefois, l'utilisation de ces connecteurs reflète des attitudes variées d'un énonciateur caméléon, qui adapte ses postures énonciatives aux besoins, au contexte ou aux apprenants.

Bien que cette recherche ait permis de mettre en lumière un autre versant des connecteurs d'opposition, elle ouvre plusieurs perspectives pour des travaux futurs. Il serait important de tester l'impact effectif de ces outils linguistiques sur la compréhension des apprenants. Il serait également intéressant de généraliser l'étude à d'autres catégories telles que l'explication, l'addition, le but, la cause, etc.

Références :

- Agnès Steuckardt et Jean-Paul Honoré (dir.), Mots. Les langages du politique, 82 |2006, « L'emprunt et sa glose », [en ligne], consulté le 17 décembre 2024. URL : <https://journals.openedition.org/mots/71> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/mots.71> ».
- Laurence Bouquiaux et Bruno Leclercq, Logique formelle et argumentation, 3^e éd., Bruxelles : De boeck supérieur, 2017.
- Laurent Perrin, « Polyphonie et autres formes d'hétérogénéité énonciative : Bakhtine, Bally, Ducrot, etc.. », In : Pratiques : linguistique, littérature, didactique, [en ligne], n°123-124, 2004, pp.7-24. Consulté le 17 décembre 2024. URL: www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_2004_num_123_1_2048 ; DOI : <https://doi.org/10.3406/prati.2004.2048>.
- Mamavi, Gina, Loïc Depecker, et Michel Chansou, La mesure des mots : cinq études d'implantation terminologique, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 1997.
- Michael Alexander Kirkwood Halliday et Ruqaiya Hasan, Cohesion in English, London: Longman, 1976.
- Oswald Ducrot, Catherine Kerbrat-Orecchioni, Michel Charolles, et Jean-Marie Schaeffer, Les mots du discours, Paris : Éditions de Minuit, 1980.
- Oswald Ducrot, Le dire et le dit, Paris : Éditions de Minuit, 1984.